

# The Blockchain Group confirme l'acquisition de 624 BTC pour ~60,2 M€, la détention d'un total de 1 471 BTC et un 'BTC Yield' de 1 097,6% depuis le début de l'année

- Réalisation définitive de l'augmentation de capital réservée et de l'augmentation de capital par placement privé annoncées le 20 mai 2025 d'un montant global définitif de ~ 8,6 M€, permettant l'acquisition de 80 BTC pour un montant de ~ 7,7 M€
- Réalisation définitive de l'émission obligataire convertible en actions annoncée le 26 mai 2025 d'un montant global de ~ 55,3 M€, souscrite par Fulgur Ventures, permettant l'acquisition de 544 BTC pour un montant de ~ 52,5 M€
- 'BTC Yield' de 1 097,6 % depuis le début de l'année et de 47,9 % depuis le début du trimestre
- 'BTC Gain' de 439 BTC depuis le début de l'année et de 296,6 BTC depuis le début du trimestre
- 'BTC € Gain' de ~ 42,3 M€ depuis le début de l'année et ~ 28,6 M€ depuis le début du trimestre
- Détention totale par le groupe de 1 471 BTC pour ~ 131,9 M€ à ~ 89 687 € par bitcoin

Puteaux, le 3 juin 2025 : The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALTBG) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, confirme la réalisation définitive de l'augmentation de capital réservée et de l'augmentation de capital par placement privé annoncées le 20 mai 2025 d'un montant global définitif de ~ 8,6 M€, permettant l'acquisition de 80 BTC pour un montant de ~ 7,7 M€, ainsi que la réalisation définitive de l'émission obligataire convertible en actions annoncée le 26 mai 2025 d'un montant global de ~55,3 M€, souscrite par Fulgur Ventures, permettant l'acquisition de 544 BTC pour un montant de ~ 52,5 M€. Le groupe atteint depuis le début de l'année un 'BTC Yield' de ~ 1 097,6 %, un 'BTC Gain' de ~ 439 BTC, et un 'BTC € Gain' de ~ 42,3 M€. A ce jour, The Blockchain Group et sa filiale The Blockchain Group Luxembourg SA détiennent un total de 1 471 BTC pour une valeur totale d'acquisition de ~ 131,9 M€ sur la base d'un prix moyen de ~ 89 687 € par bitcoin. La Société renforce ainsi sa stratégie d'accumulation de Bitcoin, tout en poursuivant le développement des activités opérationnelles de ses filiales. Comme communiqué le 30 avril 2025, une présentation expliquant la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur son site internet : https://www.theblockchain-group.com/investor/newsfinancial-information/

## Réalisation définitive de l'augmentation de capital annoncée le 20 mai 2025

Il est rappelé que le Conseil d'administration de la Société a décidé le 19 mai 2025, faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 février 2025 aux termes de sa 5ème résolution, une émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et au profit de personnes dénommées, de 3.368.258 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix par action de 1,2790 euro.

Lors de la même réunion le Conseil d'administration a également décidé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés, telle que visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, d'un montant nominal total de 135.934,44 euros, par émission d'un nombre total de 3.398.361 actions ordinaires nouvelles de quatre centimes d'euro (0,04 €) de valeur nominale chacune, correspondant à un montant de total souscription de 4.346.503,72 euros.

Lors de sa réunion du 27 mai 2025, le Conseil d'administration de la Société a constaté la libération d'un montant total de 8.554.504,53 euros correspondant à la libération de 6.688.432 actions ordinaires nouvelles et par conséquent la réalisation définitive de l'augmentation de capital réservée ainsi que de l'augmentation de capital par placement privé décidées le 19 mai 2025 à hauteur des souscriptions effectivement reçues, à savoir :

Investisseurs	Nombre d'actions	Montant (€)
Robbie van den Oetelaar	2 000 000	2 558 000,00€
TOBAM BITCOIN TREASURY OPPORTUNITIES FUND	390 931	500 000,75€
Yves Choueifaty*	390 931	500 000,75€
Quadrille Capital - Disruption Fund Master	586 396	750 000,48€
Placement privé	3 320 174	4 246 502,55€
TOTAL	6 688 432	8 554 504,53€

<sup>\*</sup> Yves Choueifaty est également Président de TOBAM

A l'issue de cette opération, le capital social de la Société s'établit à la somme de 4.354.516,80 euros, divisé en 108.862.920 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,04 € chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

# Réalisation définitive de l'émission obligataire convertible en actions de ~55.3 M€ souscrite par Fulgur Ventures

Le 26 mai 2025, la Société annonçait sa décision de réaliser, via sa filiale de droit luxembourgeois détenue à 100% « The Blockchain Group Luxembourg SA », une émission d'obligations convertibles en actions de la Société pour un montant de ~55,3 M€ correspondant à l'exercice du droit de souscription de la totalité des OCA Tranche 2 (dites « **OCA B-02** ») réservée à Fulgur Ventures.

Les OCA B-02 ainsi émises au profit de Fulgur Ventures permettront à leur titulaire, en cas de conversion, de souscrire à un nombre maximum de 78.166.612 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix de souscription arrondi de 0,707 € par action, soit avec un premium de 30% par rapport au prix de souscription des OCA Tranche 1.

Les OCA B-02 seront convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société à tout moment pendant la période de conversion, sous réserve que le cours moyen pondéré par les volumes des actions de la Société sur 20 jours de bourse consécutifs atteigne au moins 130% du prix de conversion.

L'opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF.

La Société confirme ce jour que les OCA B-02 ont été définitivement souscrites par Fulgur Ventures dans les proportions suivantes :

Souscripteur	OCA B-02		
Fulgur Ventures	55 279 428€		
TOTAL	55 279 428€		

Les principales caractéristiques de l'émission d'OCA B-02 ont été détaillées dans le communiqué de presse en date du 26 mai 2025.

## Incidence des opérations sur la répartition du capital social de la Société

L'incidence de la réalisation définitive de l'augmentation de capital annoncée le 20 mai 2025 ainsi que de l'émission par The Blockchain Group Luxembourg SA d'obligations convertibles en actions de la Société, souscrite par Fulgur Ventures, annoncée le 26 mai 2025, sur la répartition du capital social de la Société est la suivante :

	Situation au	ı 3 juin 2025	Base totalement diluée (*)		
Actionnaires	Nombre d'actions	% canital		% capital	
Dirigeants	11 899 918	10,93%	14 866 131	4,97%	
Fulgur Ventures	-	- 0,00%		48,74%	
Adam Back	3 666 666	3,37%	35 728 729	11,94%	
TOBAM	4 049 911	3,72%	8 009 187	2,68%	
UTXO Management	-	0,00%	3 713 919	1,24%	
Actions Gratuites**	-	0,00%	1 880 000	0,63%	
Public & Institutionnel	89 246 425	81,98%	89 246 425	29,81%	
TOTAL	108 862 920	100%	299 355 400	100%	

<sup>(\*)</sup> Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 3 juin 2025 en y ajoutant les actions résultant (i) de la conversion de l'intégralité des OCA B-01 et OCA B-02 émises, (ii) de l'émission des Actions Gratuites dont l'attribution a été décidée et (iii) de l'augmentation de capital en numéraire décidée le 19 mai 2025. La Société rappelle que la base totalement diluée n'inclut pas l'ajout potentiel d'actions à son capital social résultant (i) de la conversion des BSA 2025-01 émis comme annoncé le 7 avril 2025, ainsi que (ii) des mesures d'ajustement au profit des porteurs d'OCA.

Par ailleurs, la Société rappelle l'ajout potentiel d'actions à son capital social résultant (i) de la conversion des BSA 2025-01 émis comme annoncé le 7 avril 2025, ainsi que (ii) des mesures d'ajustement au profit des porteurs d'OCA. La répartition de ces dernières est la suivante :

Actionnaires	Actions pouvant être émises au titre de l'exercice des BSA 2025-01	Actions pouvant être émises au titre des mesures d'ajustement au profit des porteurs d'OCA	Total	
Dirigeants 1 699 988		423 744	2 123 732	
Fulgur Ventures	0	9 677 771	9 677 771	
Adam Back	523 809	2 126 565	2 650 374	
TOBAM	0	262 605	262 605	
UTXO Management	0	530 559	530 559	
Public & Institutionnel	11 116 837	0	11 116 837	
TOTAL	13 340 634	13 021 244	26 361 878	

<sup>(\*\*)</sup> Actions Gratuites dont l'attribution a été décidée et n'ayant pas été effectivement émises à ce jour, comptabilisées dans la situation au 3 juin dans la base totalement diluée.

#### Augmentation du nombre de bitcoins détenus par la Société

The Blockchain Group annonce la réalisation définitive de l'acquisition de 80 BTC supplémentaires grâce au produit de la réalisation définitive de l'augmentation de capital annoncée le 20 mai 2025, ainsi que de 524 BTC supplémentaires grâce au produit de l'émission d'obligations convertibles souscrites par l'investisseur stratégique Fulgur Ventures et annoncée le 26 mai 2025, représentant une acquisition globale de 624 BTC, dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company.

**Banque Delubac & Cie** (PSAN enregistré auprès de l'AMF), a assuré l'exécution de l'acquisition des BTC issus du produit de l'augmentation de capital, et s'est vu confier leur conservation sécurisée via la solution technologique de la société suisse Taurus, un leader mondial dans les infrastructures pour actifs numériques.

**Swissquote Bank Europe SA**, un prestataire de services d'actifs virtuels (PSAV) enregistré auprès du régulateur Luxembourgeois (CSSF), a assuré l'exécution de l'acquisition des BTC issus du produit de l'émission des obligations convertibles, et s'est vu confier leur conservation sécurisée via la solution technologique de la société suisse Taurus.

#### <u>Détail des acquisitions de BTC par le groupe</u> :

Date retenue	Nombre de BTC acquis	Coût d'acquisition par BTC	Total des BTC détenus	Coût par BTC détenu	Coût total des BTC détenus	Valeur totale des BTC détenus
2 juin 2025	624	96 447 €	1471	89 687 €	131 929 311 €	141 874 161 €
22 mai 2025	227	93 518 €	847	84 706 €	71 746 119 €	79 209 857 €
26 mars 2025	580	81 550 €	620	81 480 €	50 517 503 €	50 560 770 €
4 décembre 2024	25	90 511 €	40	80 468 €	3 218 718 €	3 261 985 €
5 novembre 2024	15	63 729 €	15	63 729 €	955 941 €	1 223 244 €

Note : La valeur totale des BTC détenus au 3 juin 2025 est basée sur le coût d'acquisition par BTC de la dernière acquisition en date du présent communiqué.

Il est également rappelé que les opérations annoncées et en cours de réalisation, à savoir l'émission d'OCA B-02 souscrites par UTXO Management ainsi que l'émission d'OCA B-03 souscrites par Moonlight Capital, annoncées le 26 mai 2025, pourraient permettre l'acquisition de 60 BTC supplémentaires, portant la détention potentielle totale par la Société à 1 531 BTC.

Les montants indiqués ont été établis sur la base d'une hypothèse d'une valeur théorique approximative du BTC fixée à 100.000 €, ainsi que d'une allocation de 95% des fonds pour renforcer sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, arrondis à la dizaine inférieure de manière conservatrice.

Le montant définitif des souscriptions aux OCA ainsi que le montant définitif des augmentations de capital pouvant résulter de la conversion des OCA seront fixés par le Conseil d'Administration, sur la base de la valeur du BTC à la date de leur réception sur le wallet de The Blockchain Group Luxembourg SA ouvert chez Swissquote, conformément aux Contrats d'Emission des OCA.

# Atteinte d'un 'BTC Yield' de 1 097,6% depuis le début de l'année, et de 47,9% depuis le début du trimestre

# Le Groupe a atteint un 'BTC Yield' de 1 097,6% depuis le début de l'année, et de 47,9% depuis le début du trimestre. Les détails sont les suivants :

#### Depuis le début de l'année :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée <sup>1</sup>	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée²	'BTC Yield' depuis le début de l'année <sup>3</sup>	'BTC Gain' depuis le début de l'année	'BTC € Gain' depuis le début de l'année
2 juin 2025	1471	108 862 920	299 355 400	491	1097,6%	439,0	42 342 772 €
22 mai 2025	847	102 174 488	214 500 356	394	861,0%	344,4	32 206 732 €
26 mars 2025	620	93 384 449	186 413 170	332	709,8%	283,9	23 152 139 €
4 décembre 2024	40	93 384 449	95 264 449	41	141,2%	21,2	1 916 705 €
5 novembre 2024	15	85 051 121	85 051 121	17			

### Depuis le début du trimestre :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée <sup>1</sup>	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée²	'BTC Yield' depuis le début du trimestre <sup>3</sup>	'BTC Gain' depuis le début du trimestre	'BTC € Gain' depuis le début du trimestre
2 juin 2025	1471	108 862 920	299 355 400	491	47,9%	296,9	28 637 913 €
22 mai 2025	847	102 174 488	214 500 356	394	18,7%	115,8	10 827 822 €
26 mars 2025	620	93 384 449	186 413 170	332	709,8%	283,9	23 152 139 €
4 décembre 2024	40	93 384 449	95 264 449	41	141,2%	21,2	1 916 705 €
5 novembre 2024	15	85 051 121	85 051 121	17			

- (1) Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée comprend (i) le nombre total d'actions ordinaires en circulation, (ii) les actions qui seraient émises du fait de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles en actions de la Société actuellement émises, (iii) les actions attribuées gratuitement.
- (2) Le nombre de BTC par action sur une base entièrement diluée est calculé en divisant le nombre total de BTC détenus par le nombre d'actions sur une base entièrement diluée à la fin de chaque période. Le résultat est ensuite exprimé en satoshis (sats) par action sur une base entièrement diluée, arrondi à l'entier inférieur. Il y a 100 000 000 sats dans 1 BTC. Chaque sat représente 0,00000001 BTC, la plus petite unité de bitcoin.
- (3) Le BTC Yield ayant pour objectif d'illustrer la manière dont la Société finance l'acquisition de BTC sur une période donnée, le calcul du nombre d'actions sur une base entièrement diluée n'intègre pas les BSA non exercés, dans la mesure où ceux-ci n'apportent pas de financement à la Société et n'ont aucun impact sur les capitaux propres de la Société tant qu'ils ne sont pas exercés. La Société communiquera ultérieurement sur l'exercice de BSA et l'acquisition de BTC en résultant.

## Informations importantes sur les KPIs 'BTC Yield', 'BTC Gain' et 'BTC € Gain'

La Société utilise le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' comme indicateurs de suivi de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company. Ces indicateurs illustrent la manière dont la Société finance l'acquisition de bitcoin au cours d'une période donnée :

- 'BTC Yield': indicateur reflétant l'évolution en pourcentage, au cours d'une période donnée, du rapport entre le total des BTC détenus et le nombre d'actions entièrement diluées en circulation;
- 'BTC Gain' : nombre de BTC détenus par la Société au début d'une période multiplié par le 'BTC Yield' pour cette période ; et
- 'BTC € Gain': indicateur représentant la valeur en euros du 'BTC Gain' calculé en multipliant le 'BTC Gain' par le coût d'acquisition en euros par BTC de la dernière acquisition de la période applicable. La Société a choisi la dernière acquisition de la période applicable pour déterminer le prix de marché du bitcoin dans le seul but de faciliter ce calcul illustratif.

Ces indicateurs seront communiqués périodiquement par la Société dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, notamment de manière semestrielle et annuelle.

Lorsque la Société utilise ces KPIs, elle prend également en compte les diverses limites de ces outils, notamment le fait qu'ils ne reflètent pas les dettes et autres passifs et créances sur les actifs de la Société, qui seraient de rang supérieur par rapport aux capitaux propres, et que ces indicateurs supposent que toutes les dettes seront refinancées ou, dans le cas des instruments de dette convertible de la Société (ou de ses filiales), convertis en actions ordinaires conformément à leurs conditions respectives.

En outre, le 'BTC Yield' n'est pas, et ne doit pas être compris comme une mesure de performance opérationnelle ou une mesure financière ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Yield' n'est pas équivalent au « rendement » dans le contexte financier traditionnel. Il ne s'agit pas d'une mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ni d'une mesure du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, ni d'un retour sur investissement sur ses détentions de bitcoin, ni d'aucune autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas, et ne doivent pas être compris comme des mesures de performance opérationnelle ou des mesures financières ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas équivalents à un « gain » dans le contexte financier traditionnel. Ils ne sont pas non plus des outils de mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ou des mesures du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, le retour sur investissement sur ses détentions de Bitcoin, ou toute autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Il convient également de souligner que le 'BTC € Gain' ne représente pas un gain de la juste valeur (*fair valu*e) des détentions de Bitcoin de la Société, et que le 'BTC € Gain' peut être positif pendant les périodes où la Société a subi une baisse de la juste valeur de ses détentions de bitcoin.

Le cours des actions ordinaires de la Société dépend de nombreux facteurs autres que la quantité de bitcoins que la Société détient et du nombre d'actions émises ou à émettre ; par conséquent, la valeur de marché des actions de la Société peut se négocier avec une décote ou une prime par rapport à la valeur de marché des bitcoins que la Société détient. Ni le 'BTC Yield', ni le 'BTC Gain' ni le 'BTC € Gain' ne sont indicatifs ou prédictifs du cours des titres de la Société.

Il est rappelé que ces KPIs ont une finalité précise, et sont utilisés par la Société pour déterminer l'utilisation qui est faite des capitaux propres, pour ce qui concerne sa détention de bitcoin uniquement.

La capacité de la Société à atteindre un 'BTC Yield', un 'BTC Gain' et un 'BTC € Gain' donnés peut dépendre d'une variété de facteurs, y compris sa capacité à générer des profits supérieurs à ses charges fixes et autres dépenses, ainsi que des facteurs hors de son contrôle, tels que le prix du bitcoin, l'exigibilité de ses dettes et sa capacité à se financer à des conditions favorables. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La présentation de ces KPIs n'implique aucune déclaration d'intention par la Société de verser des dividendes à ses actionnaires à l'avenir. La détention d'actions de la Société n'équivaut pas un droit de propriété directe des bitcoins détenus par la Société. Les investisseurs sont invités à consulter les états financiers et autres informations fournies par la Société. Les KPIs précités sont uniquement destinés à compléter les autres indicateurs de la Société pour ceux qui comprennent leur objectif et leurs limites, et non à remplacer l'analyse financière traditionnelle.

#### Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité, sont détaillés dans son rapport financier annuel 2024, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

\* \* \*

#### A propos de The Blockchain Group (ALTBG)

The Blockchain Group est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées. EURONEXT Growth Paris Code Mnémonique : ALTBG ISIN : FR0011053636 Reuters : ALTBG.PA Bloomberg : ALTBG.FP

#### Contact:

communication@theblockchain-group.com

#### **Contacts - Actus Finance & Communication**

**Relations Investisseurs** 

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr - 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse The Blockchain Group sont disponibles sur <u>Financial information - The Blockchain Group</u>.

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

#### **Avertissement**

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.